

A TRAVERS LES REVUES

la philosophie et des sciences humaines, la coopération internationale la plus étendue ».

Pour remplir cette tâche, le Conseil s'attachera en premier lieu à assurer une liaison permanente entre les organisations adhérentes et à favoriser le groupement par affinités des organisations scientifiques internationales. Il encouragera la formation de Fédérations internationales dans les domaines où il n'en existe pas encore. Il entreprendra de coordonner les activités bibliographiques, tant en comblant les lacunes qu'en évitant les doubles emplois.

Enfin et surtout le Conseil organisera des rencontres internationales entre savants de disciplines voisines, qui iront des colloques et comités d'experts aux vastes congrès internationaux.

Notre but essentiel sera de donner aux savants, dans les disciplines que nous représentons, l'occasion de se rencontrer, d'échanger leurs vues, de se communiquer leurs travaux et d'entretenir cette sympathie profonde, qui est la condition d'une collaboration efficace.

La République française, revue trimestrielle de l'idéologie républicaine et démocratique, New-York, février 1949, vol. V, n° 4.

A signaler dans cette publication les trois études liminaires consacrées au centenaire de 1848 et, plus particulièrement, l'article de M. Edouard Chapuisat, membre du Comité international de la Croix-Rouge, article intitulé « La Croix-Rouge et les déportés ». M. Chapuisat y rappelle les efforts faits par le Comité international dans le dessein d'assurer une protection plus efficace aux victimes civiles de la guerre. Il fait revivre les divers épisodes au cours desquels la Croix-Rouge tenta, trop souvent en vain, d'intervenir en faveur des déportés que personne ne protégeait. Faisant allusion à cette action du Comité international, M. Chapuisat conclut : « Les milliers de témoignages de reconnaissance reçus lui prouvent cependant que son œuvre, ancrée sur les bases les plus généreuses de la démocratie, ne fut pas vaine et méritait de n'être pas passée sous silence ».

La Jeunesse et la Paix du Monde, Genève, 18 mai 1949.

Ce journal, qui est édité par l'« Union mondiale de la femme pour la concorde internationale » avec le patronage de l'Association suisse pour les Nations Unies et de la Société pédagogique de la

Suisse romande, paraît une fois par an, le 18 mai, jour de la bonne volonté.

Il est consacré, cette année encore, à défendre la cause de la paix et de la bonne volonté parmi les hommes. On peut y lire des articles exaltant l'efficacité de l'entraide pour la solution des immenses problèmes d'aujourd'hui. Signalons, dans cet ordre d'idées, l'article de M. L. Johannot sur le village d'enfants de Lanciano en Italie et celui de M. Victor Martin sur les Nations Unies dont les institutions, écrit l'auteur, « veulent servir l'humanité ; non pas supprimer les différentes nations et tout uniformiser, mais les aider à se comprendre, à s'associer, à collaborer pour le bien général, car actuellement, avec la rapidité des communications et des informations, quand un pays est malade, tout le monde souffre, parce que tous les pays sont comme les membres d'un même corps ».

Revue internationale de l'enfant. Union internationale de protection de l'enfance (U.I.P.E.), Genève, n° 1, 1949.

Ce numéro contient les résultats, réunis et commentés par M. R. Wilhem, de l'enquête que l'U.I.P.E. a entreprise auprès d'œuvres de protection de l'enfance et d'organismes de radiodiffusion sur le problème de la radio et de la protection de l'enfance. On y trouve, en particulier, d'intéressantes suggestions quant aux thèmes généraux dont pourraient s'inspirer des émissions humanitaires. Plusieurs correspondants souhaitent l'organisation de véritables campagnes radiophoniques en faveur de l'enfance abandonnée.

« Parmi les autres sujets d'intérêt international proposés, citons encore : la lutte contre la guerre et les injustices sociales, le sort misérable de l'enfance du monde entier, le développement chez les enfants du sentiment de fraternité qui doit les unir aux jeunes du monde entier, et du goût des voyages, ceux-ci étant considérés comme les conditions primordiales d'une meilleure compréhension entre les peuples, le séjour d'enfants dans les colonies de vacances étrangères, etc. ».
